



DÉCLARATION CONCERNANT LES CONSULTATIONS ÉLECTORALES DE LA SADC PAR L'HON. DR. LEMOGANG KWAPE, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION DU BOTSWANA, ET CHEF DE LA SADC, À L'OCCASION DES CONSULTATIONS DES ACTEURS ÉLECTORAUX ET DE L'OBSERVATION DES ÉLECTIONS PARLEMENTAIRES ET PRÉSIDENTIELLES DE 2020 EN RÉPUBLIQUE DES SEYCHELLES ET DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES EN RÉPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE

Deux États membres de notre Région, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), organiseront des élections au mois d'octobre 2020. Du 22 au 24 octobre 2020, le peuple de la République des Seychelles participera aux élections législatives et présidentielles, et le 28 octobre 2020, le peuple de la République Unie de Tanzanie se rendra aux élections générales.

En temps normal, les missions d'observation électorale (SEOM) de la SADC auraient déjà été déployées dans les deux États membres de la SADC. Les Missions d'Observation Électorale (MOES) auraient été en contact physique avec les autorités électorales, les partis politiques, les missions diplomatiques, les leaders communautaires, les organisations religieuses, la société civile, les médias, les candidats et les autres parties prenantes dans le processus d'évaluation de la préparation et du déroulement des processus électoraux, en vue d'observer le vote, le dépouillement et la proclamation des résultats des élections, dans le cadre de la Mission d'Observation Électorale (MOES) de la SADC.

Le déclenchement de la pandémie de Covid-19 a toutefois perturbé nos pratiques habituelles. Afin de contenir la propagation de la Covid-19, les États membres de la SADC, comme tous les pays du monde, ont mis en place des mesures destinées à contenir la transmission rapide du virus, qui comprennent notamment des quarantaines, la fermeture des frontières, la suspension des voyages, la distanciation sociale et l'interdiction des rassemblements et des manifestations publiques.

Si les incidences dues à la Covid-19 sont relativement faibles aux Seychelles et en République-Unie de Tanzanie, le scénario régional et les restrictions de voyage, ainsi que la nécessité de préserver la santé publique, ont eu un effet négatif sur la capacité de la région SADC à mobiliser du personnel et à surmonter les difficultés logistiques liées au déploiement physique des missions d'observation électorale de manière conventionnelle. Néanmoins, afin de respecter les principes démocratiques et de rester solidaire de nos deux États membres de la SADC pendant cette période difficile, la SADC organisera des consultations interactives en ligne avec les acteurs électoraux dans ces pays et suivra de près les processus électoraux. Cette approche s'inscrit dans le cadre de nos efforts dynamiques et continus en

vue de faire respecter les principes démocratiques malgré les conditions difficiles qui entravent l'observation physique des élections sur le terrain.

Compte tenu de ce contexte important, et au nom de Son Excellence Dr. Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi, Président de la République du Botswana, et du Président de l'Organe de la SADC sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité, j'ai l'honneur et le privilège d'annoncer le lancement des contacts virtuels (en ligne) de la SADC avec les parties prenantes aux élections en République des Seychelles et en République-Unie de Tanzanie.

Grâce à ces consultations en ligne, la SADC restera saisie des processus électoraux dans les deux États membres et sera en mesure de recueillir les points de vue des acteurs électoraux sur le déroulement des élections. Les consultations virtuelles permettront à la SADC d'identifier les domaines de soutien continu dans la consolidation de la démocratie, et de rassembler des informations en vue de contribuer à d'autres interventions post-électorales. Ces contacts permettront également à la SADC, en tant que Région, de tirer des leçons des meilleures pratiques démocratiques.

Bien que la SADC ne déploie pas physiquement sa mission d'observation électorale aux Seychelles et en République-Unie de Tanzanie, les valeurs inscrites dans les Principes et lignes directrices régissant les élections démocratiques de la SADC (2015) demeurent valables comme source d'orientation. À cet égard, les consultations virtuelles avec les acteurs électoraux ont été précédées de consultations préélectorales menées aux Seychelles et en République-Unie de Tanzanie par le Conseil consultatif électoral de la SADC (SEAC) en août 2020, conformément aux principes et directives de la SADC régissant les élections démocratiques. Le SEAC a demandé l'avis des acteurs électoraux concernant le niveau de préparation du pays à la tenue des élections et les situations politiques et sécuritaires qui prévalent ainsi que la performance des organes d'administration des élections (EMB), et a évalué la mise en œuvre des recommandations précédentes de la Mission d'observation électorale. Les consultations préélectorales ont conclu que la République des Seychelles et la République-Unie de Tanzanie sont prêts à organiser les élections respectives en octobre 2020.

Consciente des limites imposées par la pandémie COVID-19 et d'autres défis similaires, notre Région a pris des mesures visant à assurer que le déploiement physique des missions d'observation électorale de la SADC se poursuive pendant les épidémies et les pandémies. À cette fin, le 15 septembre 2020, la SADC a examiné un projet de lignes directrices pour l'observation électorale dans les situations d'urgence en matière de santé publique, qui est actuellement en cours d'examen par les États membres. Les lignes directrices permettront notamment de renforcer les efforts de la Région en vue de mettre en place des institutions démocratiques malgré les pandémies. Une fois opérationnelles, les lignes directrices contribueront au renforcement des interventions de la SADC en matière de préparation aux catastrophes, de réduction et de gestion des risques de catastrophes et de réponses stratégiques aux pandémies.

Au nom du Président de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité, Son Excellence Dr. Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi, le Président de la

République du Botswana, j'encourage toutes les parties prenantes à veiller à ce que ces élections se déroulent de manière pacifique, libre, équitable, transparente et crédible. En tant que Région, nous attendons avec impatience un processus électoral qui adhère aux valeurs et principes démocratiques tel qu'énoncés dans notre traité, notre Protocole sur la coopération politique, la défense et la sécurité et nos Principes et lignes directrices révisés de la SADC régissant les élections démocratiques (2015).

Publiée le 15 octobre 2020